

AR Prefecture

063-216302588-20230331-DEL2023033107-BF
Reçu le 08/04/2023
Publié le 08/04/2023

DEL2023033107

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14
EN EXERCICE : 14
PRESENTS : 13
PROCURATION : 1
VOTANTS : 14

L'an Deux Mille Vingt et Trois, le Trente et Un Mars à Vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2023

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, GROLLET Marie-Laure, MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène VERNET Thimothée.

Absents : KAUFFELD Monique

Procuration : KAUFFELD Monique à GRARD Mathieu

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Hélène ROUX, le Maire, ordonnateur du budget se retire.

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte administratif 2022 annexé à la présente délibération,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Approuve et adopte** le compte administratif 2022 – budget assainissement – annexé à la présente délibération, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et de l'opération pour la section d'investissement, et faisant apparaître un excédent d'investissement de 169 777.25€ et un excédent de fonctionnement de 142 13€

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le : 07/04/2023
- et de sa publication le : 07/04/2023

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

